JRS | FORMATION

SOUS SECTION 4

Qualification SS4

Amiante
Sous-Section 4

CUMUL DES FONCTIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION

sous-section 4

Cumul des Fonctions

Durée 5 jours soit 35 heures dont 14h en présentiel

Tarif 750 € HT Non soumis à la TVA Date : Nous consulter

Objectif : permettre au stagiaire encadrant technique de garantir la prévention du risque amiante lors de toute intervention sous-section 4 et d'assurer la protection des travailleurs, des tiers et de l'environnement.

*Les quatre premiers jours se déroulent à distance en **e-learning**, seul le dernier jour est en présentiel pour parfaire vos connaissances.*

Ce programme vous permettra de :

- Concevoir et organiser la démarche prévention du risque Amiante (savoir détecter et évaluer les risques dans n'importe quelle situation),
- Mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques et de mesurer les préventions retenues,
- Savoir appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité de l'installation durant le chantier.

Validation du module

Nous vous délivrons une Attestation Individuelle de Fin de Formation.

Moyens et matériels pédagogiques

- Formation en salle
- Mise en pratique théorique
- Échanges, exercices individuels et en groupes
- Service extranet
- Cours sur vidéo projecteur